



LETTRE DES DÉPUTÉ.E.S COMMUNISTES

républicains et ultramarins progressistes du groupe GDR

Une politique obstinée et dangereuse

Le 4 décembre dernier, nous censurons avec d'autres le gouvernement de Michel Barnier pour faire obstacle à un budget que nous jugions délétère pour le pays. C'est la première fois depuis 1962 qu'un gouvernement tombait suite à la censure de l'Assemblée. Pourtant, une fois de plus, le Président de la République n'a pas pris la mesure de cet évènement politique majeur.

Après ce choc, scruté par l'Europe entière, il aurait dû nommer un Premier ministre issu des rangs du Nouveau Front Populaire, sorti majoritaire des urnes en juillet 2024. Obstiné, il a choisi de nommer François Bayrou pour poursuivre sa feuille de route politique.

Lors des différentes rencontres avec les membres du Gouvernement, nous avons signifié notre volonté de sortir de la crise

politique qu'ils ont eux-mêmes créée. Nous avons formulé des propositions concrètes, pour, dans un premier temps, donner au pays des projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale à la hauteur de la crise économique, sociale et environnementale. Elles ont été, pour l'essentiel, écartées par dogmatisme. Un dogmatisme néolibéral qui nous mène droit à la catastrophe.

Les faits sont désormais là. Ils confirment l'échec manifeste de cette politique de casse sociale, guidée par une foi aveugle dans le marché et l'intérêt de quelques-uns. La remontée du taux de chômage – 8,5% chez les moins de 25 ans au quatrième trimestre –, les chiffres record de défaillances d'entreprises et les plans de licenciements massifs qui s'accumulent devraient

pourtant sonner le glas de cette politique.

Or, le gouvernement Bayrou, dont la moitié des ministres ont appartenu au gouvernement censuré, nous propose un budget identique, voire pire que celui de Michel Barnier ! Nous utiliserons tous les leviers parlementaires pour préserver notre pays de cette inconséquence.

Dans ce contexte défavorable à la démocratie parlementaire, nous avons néanmoins réussi à arracher une victoire notable pour les femmes victimes du cancer du sein. Fidèles à notre culture du dialogue, nous avons pu convaincre la totalité de l'hémicycle.


André Chassaigne,

Président du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine



Le numéro d'équilibriste de François Bayrou

Le 14 janvier, soit plus d'un mois après avoir été nommé Premier ministre, François Bayrou a prononcé sa déclaration de politique générale devant les députés. Une déclaration de près d'une heure et demie pour ne rien dire.

Il faut reconnaître que la tâche du nouveau Premier ministre n'était pas aisée puisque son gouvernement, comme celui de M. Barnier, est le produit de l'aveuglement du président de la République, et de son refus d'admettre le vote des Français de juin et juillet derniers. Ils ont pourtant massivement rejeté les politiques menées depuis 2017. L'injustice fiscale, la dégradation des services publics, la précarisation du travail, la smicardisation du salariat et les attaques répétées contre notre modèle social sont véculées à juste titre comme un affaiblissement de la France.

UNE NOMINATION POUR NE RIEN CHANGER

C'est dans ce déni, qui n'est rien d'autre que l'expression d'un mépris du peuple, que résident les causes de la crise politique que nous connaissons. Notre pays a besoin d'un changement majeur de cap politique ; mais à ce stade, François Bayrou n'en prend pas la direction. Au contraire, il adresse deux premiers signaux qui nous inquiètent. Le premier est la composition de son gouvernement, dont plus de la moitié des membres appartenaient au gouvernement censuré de Michel Barnier et dont les deux tiers ont été membres, à un moment ou à un autre, d'un gouvernement sous la présidence d'Emmanuel Macron. Le second est son choix étonnant de ne pas rouvrir le débat budgétaire, en poursuivant la navette des lois de

finances présentées par le gouvernement Barnier, ce qui interdit à notre assemblée la construction d'un budget nouveau, socialement plus juste. Ce choix nous interdit d'augmenter les recettes du budget en renforçant la fiscalité sur le capital et les plus hauts revenus sans augmenter les impôts des Français. Il nous interdit également de doter nos hôpitaux publics et nos écoles des ressources dont ils ont urgemment besoin.

« Le contenu des lois de finances constituera l'heure de vérité »
Stéphane Peu

Les députés communistes seront toujours prêts au dialogue. Nous ne refuserons jamais de discuter et de négocier pour gagner des avancées sociales au service de nos concitoyens. Au sujet des retraites, nous regrettons ainsi le refus du Premier ministre de convoquer une conférence sociale, notre souhait nous semblait pourtant une espérance raisonnable. À la place, un conclave. En cas d'échec de celui-ci, nous demandons donc que sur la base de ses travaux, le Parlement puisse travailler collectivement à un projet de loi abrogeant et remplaçant la réforme Borne de 2023, sans recourir au 49.3.

Toujours sur le plan social, nous demandons au gouvernement



© Capture d'écran Assemblée nationale

de prendre l'initiative d'une table ronde des partenaires sociaux pour stopper l'hémorragie en cours des 300 000 emplois menacés par 300 plans sociaux. Nous avons bien d'autres sujets de préoccupation : les salaires et le pouvoir d'achat, l'avenir de l'école, de l'hôpital public ou des territoires dits d'outre-mer. Dans ces domaines, le contenu des lois de finances constituera l'heure de vérité : nous jugerons alors de la sincérité des intentions du Premier ministre.

L'OUTRE-MER, UNE PRIORITÉ. VRAIMENT ?

Par ailleurs, le Premier ministre a indiqué faire de l'outre-mer une des principales préoccupations de la nation. Mais pour lui, qu'est-ce que

la France d'outre-mer ? À La Réunion, 36 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, mais les loyers y sont parmi les plus chers de France ; 50 000 personnes y sont dans l'attente d'un logement social et 19 % de la population est au chômage. En Martinique, les prix de l'alimentation sont 38 % plus élevés qu'en Hexagone : la vie chère, c'est ce problème qui touche l'ensemble des outre-mer et qui condamne des milliers de gens à la pauvreté. En Guyane, 52 % des jeunes ont des difficultés de lecture ; il y manque des routes, il n'y a toujours pas de centre hospitalier universitaire (CHU) et l'espérance de vie y est moindre qu'en Hexagone, alors que la réforme des retraites s'y applique de façon indifférenciée.

En Nouvelle-Calédonie, l'économie a été détruite, suite à la décision inconsciente, prise par un homme, de faire passer la loi sur le dégel du corps électoral. Il faut désormais tout reconstruire et reprendre sans attendre les discussions sur l'avenir institutionnel de l'archipel. Quant à Mayotte, elle a été meurtrie par le cyclone Chido, qui a révélé au monde entier l'ampleur du sous-développement de ce département français. Mayotte, c'est ce département français où l'on ne compte pas les morts, mais où le préfet a limité la vente de tôles aux particuliers munis de pièces d'identité. Si l'immigration est assurément un fléau à Mayotte, le manque d'investissements de l'État en est un autre. Alors qu'est-ce que la France d'outre-mer ? Des sous-territoires de la République ? Des îlots de pauvreté maintenus sous giron français pour des raisons économiques ?

En outre-mer, les besoins sont immenses et la crise est partout. Ce sont des crises qui nécessitent des mesures fortes et qui, pour être résolues, exigent, au plus haut sommet de l'État, considération, respect, dialogue et écoute. Jusqu'à présent, toutes les propositions concrètes que nous avons formulées ont été balayées d'un revers de main par les gouvernements Macron. « *Changerez-vous de méthode et de politique ? Rompez-vous avec la ligne du président de la République ?* » a lancé Émeline K/Bidi en sa qualité de coprésidente de notre groupe, composé pour moitié de députés ultramarins. ♦



Lire l'intégralité de l'intervention de Stéphane Peu du 14 janvier 2025

LA MÉTHODE BAYROU

Le Premier ministre nous avait promis un changement de méthode radical et vouloir mettre en pratique sa fameuse culture du compromis... Premier constat : il refuse à notre assemblée de débattre du budget de la France pour 2025 en nous imposant de poursuivre la discussion budgétaire sur la base du projet de loi de finances déposé par son prédécesseur. Autre constat : il a fait le choix d'une méthode violente lors des débats au Sénat ! La méthode Bayrou, ce sont ainsi des coups de rabot de plusieurs centaines de millions d'euros sur la majorité des missions budgétaires, sous forme d'amendements déposés au dernier moment et même en pleine nuit ! Des millions d'euros qui s'ajoutent aux réductions déjà drastiques prévues par le projet de loi Barnier. La méthode Bayrou, c'est 630 millions au profit de l'enseignement supérieur et de la recherche qui se sont envolés, et près de 1 milliard consacré à l'écologie qui s'est évaporé. L'aide publique au développement, quant à elle, a vu disparaître près de 800 millions de sa ligne budgétaire. Enfin, la méthode Bayrou, c'est le rabot de 2,3 milliards au détriment des collectivités territoriales, le rabot de 535 millions d'euros pour la mission « France 2030 », de 89 millions sur le budget de la jeunesse, de 34 millions sur le budget du sport, de 50 millions sur celui de la culture et de 52 millions sur celui de l'enseignement scolaire. « *Votre méthode pour la France se résume-t-elle à additionner des soustractions ?* » s'est insurgé Edouard Bénard lors des questions au gouvernement du 22 janvier.



La censure d'une politique

Le Premier ministre n'aura rien fait pour que notre groupe ne vote pas la motion de censure le jeudi 16 janvier, soit deux jours après sa déclaration de politique générale qui n'a marqué aucune rupture.

Lors de sa déclaration de politique générale, François Bayrou a longuement parlé pour ne rien dire de nouveau, rien que Michel Barnier n'aurait pu lui-même déclarer. Sur la question des retraites, il a fait mine de vouloir avancer mais a proposé un conclave mal ficelé, et un droit de veto pour le Medef. Côté finances, il a décidé de reprendre le budget, ou plutôt le plan d'austérité, de Michel Barnier que nous avons censuré. Il a aussi décidé d'empêcher l'Assemblée nationale de discuter des recettes, sans doute parce qu'il avait peur que le NFP fasse à nouveau la démonstration de ses capacités à répondre aux besoins. Il a préféré annoncer 32 milliards de baisses de dépenses publiques.

RIEN POUR APAISER LES DIFFICULTÉS DES FRANÇAIS

Aucune de ses annonces ne pourrait mettre un coup d'arrêt à ce qui provoque véritablement le chaos dans ce pays : la pauvreté, la précarité, les licenciements, les bas salaires, la peur pour l'avenir, les effets du réchauffement climatique. D'ailleurs, dans son long discours, pas grand-chose sur le grand défi de ce siècle qu'est la crise climatique. Peu d'ambition, alors que nous connaissons de plus en plus d'épisodes dramatiques : incendies, inondations, cyclones, ouragans. Pas un mot sur les énergies renouvelables, la sobriété énergétique, la rénovation thermique des logements, les transports alternatifs à la voiture. Il n'entend même pas remettre en cause le modèle agricole qui détruit l'environnement et qui ne permet pas aux agriculteurs



© Jean-Jacques Boujot

de vivre décemment et de produire sainement. Au contraire, il dénonce les normes environnementales, faisant le jeu de l'agro-industrie. Une majorité de Français ne veut plus de cette politique, ils l'ont suffisamment dit. Ils aspirent à des services publics renforcés, à des salaires décents et à une retraite plus précoce. Le Premier ministre a décidé de mépriser ces aspirations populaires. Des aspirations particulièrement criantes pour les populations ultramarines, qui continuent de souffrir d'un abandon systémique.

MÊMES CAUSES, MÊMES EFFETS

En matière de diplomatie, la politique macroniste oscille entre l'inaction coupable et des choix désastreux qui aggravent les crises mondiales : condescendance d'un autre âge, mépris colonialiste latent, abandon des peuples en lutte pour leur indépendance, qu'il s'agisse des Palestiniens ou des Sahraouis, au profit de calculs stratégiques et économiques cyniques, silence

complice sur Gaza ou encore refus d'exécuter le mandat d'arrêt délivré contre Benjamin Netanyahu par la Cour pénale internationale.

« Le discours de politique générale de François Bayrou a confirmé qu'il poursuivra la trajectoire macroniste »
Elsa Faucillon

Quant au gouvernement Bayrou, il sonne comme une provocation avec le retour de Manuel Valls ou d'Élisabeth Borne, experte en 49-3, et surtout le renouvellement de Bruno Retailleau à l'Intérieur. Il est un danger pour notre État de droit, qu'il ne considère ni intangible ni sacré, une insulte faite à celles et ceux qui luttent contre une colonialité qui marque encore notre rapport aux départements dits d'outre-mer. Renouveler Bruno Retailleau, c'est valider ses complaisances avec toutes les théories racistes d'extrême droite. Le discours de politique générale de François Bayrou a confirmé qu'il poursuivra la trajectoire macroniste, entre libéralisme autoritaire, démantèlement social et voie ouverte à l'extrême droite. Il persiste sans l'infléchir. Alors nous avons décidé de le censurer et il n'a rien fait pour l'empêcher. ♦



Lire l'intégralité
de l'intervention
d'Elsa Faucillon
du 16 janvier 2025

Prise en charge du cancer du sein, des avancées significatives définitivement adoptées et un combat qui se poursuit

L'Assemblée nationale a récemment voté une proposition de loi présentée par le groupe GDR et visant à améliorer la prise en charge des soins et dispositifs spécifiques au traitement du cancer du sein par l'Assurance maladie, comment est née l'idée de cette loi et comment avez-vous travaillé ?

Yannick Monnet : Son origine remonte très précisément au 8 mars 2023, en cette Journée internationale des droits des femmes, Fabien Roussel et moi-même avons été interpellés par des femmes en colère qui manifestaient leur détresse face à la maladie et à l'angoisse financière liée à leurs difficultés pour se soigner. Ce jour-là, nous leur avons fait la promesse d'agir en portant la problématique du reste à charge à l'ordre du jour de nos travaux.

Nous avons donc auditionné à Paris des associations, telles que la Ligue contre le cancer ; dans ma circonscription j'ai rencontré l'association Accanthe qui a créé un espace d'accompagnement thérapeutique offrant des soins et une écoute aux personnes atteintes d'un cancer, également le Réseau kiné du sein qui assure une prise en charge spécifique des femmes opérées d'un cancer. Dans leur ensemble, les associations ont joué un rôle à la fois moteur et central dans nos travaux, chaque modification du texte a été approuvée par les patientes elles-mêmes.

Que change-t-elle concrètement ?

La loi garantit une prise en charge intégrale de l'ensemble des soins et dispositifs prescrits spécifiquement



© Assemblée nationale

LE TEXTE POSE LES JALONS D'UN PLAFONNEMENT DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES POUR LES RECONSTRUCTIONS MAMMAIRES. IL S'AGIT D'UN PROGRÈS MAJEUR.

aux femmes dans le cadre d'un traitement pour le cancer du sein.

Concrètement, désormais, le tatouage de la plaque aéro-mamelonnaire réalisé par un professionnel de santé lors de la chirurgie reconstructrice après une ablation des seins sera pris en charge ; de même pour le renouvellement des prothèses mammaires ; les sous-vêtements adaptés au port des prothèses amovibles.

La loi précise que l'oncologue doit informer systématiquement la patiente sur l'offre de soins de support disponibles dans la région avant le début des traitements. Est également instauré un forfait dédié au financement des produits prescrits tels que des gels,

crèmes, vernis adaptés à la sécheresse grave de la peau et destinés à prévenir la chute des ongles liée aux traitements.

Par ailleurs, le dispositif existant du « forfait global de soins post-traitement » est étendu aux patientes en traitement, elles n'y avaient pas droit jusqu'alors. Il s'agit d'un forfait de 180 euros permettant de financer des soins psychologiques, des séances de nutrition ou des séances d'activité physique adaptée.

La loi prévoit en outre un rapport sur le sujet de la dermopigmentation, il permettra de faire toute la lumière sur cette pratique et éventuellement d'assouplir les conditions de prise en charge intégrale à l'avenir.

Enfin, une avancée majeure : le texte pose les jalons législatifs d'un plafonnement des dépassements d'honoraires des médecins qui pratiquent une reconstruction mammaire après mastectomie : le niveau du plafond sera négocié dans la convention médicale entre l'assurance maladie et les médecins.

Combien de femmes sont concernées par cette loi en France et quel est le prochain combat ?

On estime à 700 000 le nombre de femmes vivant avec un cancer du sein traité ou actif. Le vote de ce texte est déjà une grande victoire pour ces femmes, le prochain combat concerne les dépassements d'honoraires, il commence dès maintenant avec le lancement d'une mission d'information sur ce sujet confiée à la Cour des comptes. ♦



CRISE AGRICOLE



© DR

Le 15 janvier, dans le cadre de la semaine de contrôle, était inscrit un débat intitulé : « Un an après la crise agricole, quel bilan pour nos agriculteurs ? » Les difficultés qu'affrontent les agriculteurs non seulement ne datent pas d'un an mais elles risquent de s'aggraver. Le néolibéralisme est de très loin le plus féroce prédateur d'agriculteurs. D'autant plus féroce qu'à une dérive de la PAC s'ajoute une folle politique commerciale de l'UE avec des accords de libre-échange comme celui du MERCOSUR où l'agriculture est plus que jamais considérée comme une simple monnaie d'échange ! Il est urgent de se défaire de ce libéralisme forcené. Planification, programmation, création d'outils publics de prévention et de gestion des risques, déspecialisation, fixation d'objectifs d'installations : voilà des orientations politiques insuffisamment prises en compte, y compris dans le dernier projet de loi dit d'orientation agricole.

LOI SPÉCIALE

Suite à la censure du gouvernement Barnier, nous avons été amenés à examiner, dès le 16 décembre, un projet de loi spéciale permettant de procéder à un tuilage avec la future loi de finances. En effet, comme la France est un grand pays, dans lequel le droit de censurer un gouvernement est reconnu par les textes fondamentaux, des dispositifs de continuité sont prévus, n'en déplaise à ceux qui agitent les peurs. Le projet de loi spéciale garantit donc la continuité de l'État, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale. « En toute vigilance

et sans illusion, notre groupe votera ce texte » a annoncé Nicolas Sansu, sans omettre de prévenir : « C'est l'incapacité du bloc central à remettre une économie en ordre qui a été sanctionnée. Elle le sera encore demain si les mêmes recettes du brouet économique et social macroniste indigeste sont reconduites. »

PALESTINE-LIBAN

Le 14 janvier, notre groupe a été à l'initiative du débat : « Palestine-Liban, le rôle de la France dans l'effondrement du droit international ». « Est-ce qu'aujourd'hui à Gaza, le droit international est respecté ? La réponse est non. Que fait la France contre ceux qui perpétuent ces crimes pour que cela s'arrête ? La réponse est : pas grand-chose » a contextualisé Jean-Paul Lecop. « Force est de constater, malheureusement, que la position de la France relève d'un deux poids, deux mesures, d'un double standard. En effet, vous refusez que notre pays endosse le rôle qu'il devrait jouer face aux crimes commis par le gouvernement israélien en Palestine et au Liban : être le fer de lance du droit international et de la justice internationale » a enchaîné Elsa Faucillon face à un ministre des Affaires étrangères embarrassé.

ÉDUCATION

En octobre dernier, le gouvernement Barnier annonçait la suppression de 4 000 postes d'enseignants. Début janvier, la nouvelle ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, elle, disait « se battre » pour permettre la création de postes d'enseignants à la hauteur des besoins. Nous attendions donc des annonces ambitieuses pour l'école lors du discours de politique générale du Premier ministre. Il n'en a rien été. Seule la création de 2 000 postes d'AESH a été mentionnée. Mais ce recrutement ne remplace en rien celui

d'enseignants. Alors, Soumya Bourouaha a insisté lors des questions au gouvernement du 15 janvier, afin d'y voir plus clair : « Allez-vous revenir sur la suppression de 4 000 postes prévue par le précédent gouvernement ? » Depuis, le gouvernement a dit vouloir renoncer à son projet mais le Sénat a rejeté le rétablissement des 4000 postes lors de l'examen du budget.

DONALD TRUMP



© Ketchumcommunity - pexels

Le débat sur le thème « Après l'élection de Donald Trump, concrétiser la souveraineté européenne », qui s'est déroulé le 13 janvier, a été l'occasion pour Jean-Paul Lecoq de résumer la situation : « Donald Trump va faire... du Donald Trump ». Les Nations unies ? Pour quoi faire ? L'écologie et le dérèglement climatique ? Ça n'existe pas ! Les guerres ? On les réglera en vingt-quatre heures. Le droit international ? Un détail. Quant au nerf de la guerre capitaliste, l'argent, la menace d'une guerre commerciale est à l'ordre du jour, et cette fois-ci l'Union européenne pourrait être ciblée. Pourtant, depuis le premier mandat de Trump, nous connaissions sa politique de toute-puissance ; nous aurions pu prendre des mesures pour retrouver notre souveraineté industrielle afin de sauvegarder nos emplois et sauver un peu de notre pouvoir d'achat.

REPAS À 1€ POUR LES ÉTUDIANTS

Le 23 janvier, la proposition de loi visant à généraliser le repas à 1 € à tous les étudiants a été adoptée à une large majorité, malgré l'opposition du gouvernement.

Cette mesure permettra « d'améliorer significativement les conditions de vie des étudiants » a-t-on salué. Le même jour, nous avons également adopté un texte visant à l'instauration d'un nombre minimum de soignants par patient hospitalisé, une mesure très attendue par les professionnels de santé ainsi que par les associations de patients. Nous avons toutefois rappelé que ces ratios doivent servir à rétablir les capacités de l'hôpital, non à fermer des lits. A aussi été adoptée une proposition de loi pour lutter contre les pannes d'ascenseurs non prises en charge. Un véritable fléau qui touche concrètement à la vie des Français et en particulier des habitants de quartiers populaires.

AESH



© Yan Krukau - pexels

Rien qu'en Seine-Saint-Denis, il manque environ 2500 AESH pour assurer la scolarisation des enfants en situation de handicap, et on parle de 11 000 sur l'ensemble du territoire. Bien loin donc des 2000 postes supplémentaires envisagés par le gouvernement, et loin de répondre à l'ensemble des notifications MDPH. De plus, le manque d'attractivité de la profession risque de laisser ces nouveaux postes non-pourvus. En effet, pour les 132 000 AESH, dont 93 % de femmes, le salaire moyen est de 850 euros, bien en deçà du seuil de pauvreté. Le 16 janvier dernier, elles étaient mobilisées pour obtenir notamment une hausse des salaires ou la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B. « Allez-vous enfin répondre à leurs revendications et reconnaître leur travail

remarquable ? » a tonné Soumya Bourouaha lors des questions au gouvernement du 29 janvier.

AVENIR DU STADE DE FRANCE

Le Stade de France fait partie de notre patrimoine national. Mais son avenir inquiète. Dès 2018, Édouard Philippe, s'était engagé à préparer avec soin le futur pour éviter à l'État de signer, comme en 1995, un contrat mal ficelé et couteux pour les finances publiques. Mais la procédure d'appel d'offre a été lancée mi-2023, dans l'urgence, sans que l'État ne définisse une stratégie claire. Depuis, de nombreuses questions adressées au gouvernement sont restées sans réponses et cette opacité inquiète. C'est dans ce contexte que l'État a décidé, en catimini, entre la démission de Michel Barnier et la nomination de François Bayrou, d'engager une négociation exclusive avec l'un des candidats. « Est-il encore possible d'éviter une situation où l'État se retrouvera le dindon de la farce ? » a lancé Stéphane Peu lors des questions d'actualité le 28 janvier. Le ministre a botté en touche.

FRAUDES AUX AIDES PUBLIQUES

L'Assemblée nationale a adopté le 27 janvier dernier une proposition de loi visant à lutter contre la fraude aux aides publiques. Emmanuel Maurel (GRS) n'a pas manqué de rappeler que ce qui coûte le plus cher, c'est la fraude fiscale et aux cotisations sociales. Cela étant dit, nous avons estimé que ce texte, s'il n'était ni décisif, ni prioritaire, constituait tout de même une certaine avancée. Il permet en effet de renforcer les contrôles face au développement d'organisations qui exploitent toutes les failles dans le déploiement, l'ins-truction et la mise en œuvre de nos dispositifs. À ce titre, les articles 3 et 4 contiennent des mesures spécifiques pour lutter contre la fraude au dispositif MaPrimeRénov' et aux certificats d'économie d'énergie qui pénalise en premier lieu les citoyens les plus vulnérables.

UNE LOI D'URGENCE
POUR MAYOTTE

© Artem Makarov - pexels

Le 22 janvier, l'Assemblée nationale a adopté à la quasi-unanimité la loi d'urgence pour la reconstruction de Mayotte, suite au passage du cyclone Chido qui a dévasté le 101^e département français. L'État doit désormais mettre fin à la marginalisation de ce territoire. Il doit prendre toute sa part et reconnaître sa responsabilité envers Mayotte et ses habitants, ce qui passe par des mesures concrètes : investir massivement dans les infrastructures et l'habitat, renforcer les dispositifs sociaux, déployer un plan éducatif ambitieux... Comme tous les territoires ultramarins, Mayotte présente des spécificités qui justifient une part d'adaptabilité des normes et de la réglementation. Les taux de pauvreté et de chômage, le nombre d'enfants non scolarisés, la faiblesse du système de santé : tout exige une grande vitesse d'exécution. Mais le besoin d'adaptation ne doit pas laisser la porte ouverte à un éternel régime dérogatoire. Les Français de Mayotte doivent avoir les mêmes droits que l'ensemble des citoyens français. Reconstruire à l'identique et mettre une fois de plus en danger la population ne peut être une option. Face à l'urgence humaine et sociale, nous avons voté pour ce texte, aussi imparfait soit-il. Mais la future loi-programme annoncée par le ministre des Outre-mer devra répondre aux problèmes structurels. Pour cela, nous devons substituer aux explications réductrices qui n'apportent rien, sauf à laisser la place à la surenchère xénophobe, un réel travail de réflexion.



JAN. 2025 UNE AUTRE VOIE FACE À L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE ET SOCIALE

Le 29 janvier, les députés de notre groupe et les sénateurs du groupe CRCE-Kanaky ont présenté à la presse leur proposition de loi commune visant à instaurer diverses mesures d'urgence sociale et fiscale. Face au budget d'austérité Barnier-Bayrou, c'est le respect du pacte social et fiscal que nous remettons au centre des débats, afin que notre République et les valeurs universelles qui la fondent soient respectées.

Notre proposition de loi comporte ainsi **10 mesures d'urgence fiscale** :

- Lutte contre l'évasion fiscale, imposition des plus-values, Exit Tax
- Rétablir l'impôt sur les sociétés et mise à contribution des superprofits
- Abroger les niches fiscales injustes et inefficaces
- Repenser la fiscalité de l'héritage
- Renforcer la progressivité de l'imposition avec 14 tranches sur l'impôt sur les revenus
- Mettre à contribution des revenus du capital
- Doubler la taxe sur les transactions financières
- Conditionner les aides publiques aux entreprises
- Instaurer un ISF sur les très hauts patrimoines
- Indexer la dotation globale de fonctionnement des collectivités sur l'inflation

Nous portons également **10 mesures d'urgence sociale** :

- Abrogation de la réforme des retraites
- Abrogation des décrets de l'Assurance Chômage – RSA
- Augmentation du Smic à 1 600 € net
- Augmentation de 10 % du point d'indice des fonctionnaires
- Blocage des loyers + plan de construction de logements publics
- Blocage des prix des produits alimentaires
- Indexation des salaires sur l'inflation
- Revalorisation des pensions de retraites avec Mico au niveau du Smic
- Revalorisation des minima sociaux de 10 %
- Fixation d'une TVA à 0 % en Guadeloupe, Martinique, à La Réunion et Saint-Martin

Ces propositions démontrent notre crédibilité financière avec des mesures de recettes nouvelles qui financent des mesures de justice sociale. L'un des enjeux est également de sortir d'une société corsetée par la rente et l'héritage, où l'accumulation stérile remplace l'élan collectif.

Nous rejoindre



126, rue de l'Université
75007 Paris



01 40 63 60 81

groupe.gdr@assemblee-nationale.fr

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



André CHASSAIGNE
Coprésident
député du Puy-de-Dôme



Stéphane PEU
député de Seine-Saint-Denis

COMMISSION DES LOIS



Elsa FAUCILLON
députée des Hauts-de-Seine



Emeline K/BIDI
Coprésidente
députée de la Réunion

AFFAIRES CULTURELLES



Frédéric MAILLOT
député de la Réunion



Soumya BOUROUAHA
députée de Seine-Saint-Denis

AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Jean-Paul LECOQ
député de Seine-Maritime

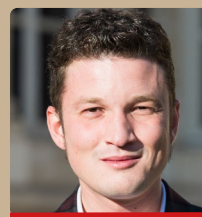


Davy RIMANE
député de Guyane

COMMISSION DE LA DÉFENSE



Mereana REID-ARBELOT
députée de Polynésie



Edouard BÉNARD
député de Seine-Maritime



COMMISSION DES FINANCES



Emmanuel MAUREL
député GRS du Val-d'Oise



Nicolas SANSU
député du Cher



Emmanuel TJIBAOU
député de Nouvelle-Calédonie

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Jean-Victor CASTOR
député de Guyane



Marcellin NADEAU
député de la Martinique

AFFAIRES SOCIALES



Yannick MONNET
député de l'Allier



Karine LEBON
députée de la Réunion

